



PAGE 10 - DOSSIER

## La crèche Rosa-Parks a ouvert ses portes dans le centre-ville

Page 9

**Octobre Rose :**  
prévenir pour guérir

Page 14

**L'Espace Prévert** est de retour  
pour une année culturelle exceptionnelle

## Les Brèves | 4

## L'Actu

- 6 Savigny solidaire avec le Maroc et Libye  
Brocante / vide-greniers : le ménage de la rentrée !
- 7 Thé dansant : fêtons l'automne !  
1 semaine pour créer mon entreprise  
avec Grand Paris Sud
- 8 En direct du conseil municipal
- 9 Octobre Rose : prévenir pour guérir

## Le Dossier

- 10 - 13 La crèche Rosa-Parks a ouvert ses portes dans le centre-ville

## Culture

- 14 L'Espace Prévert est de retour pour une année culturelle exceptionnelle !

## Le Portrait

- 15 Pamela Gouraud : « Le droit est une filière d'avenir ! »

## La Pause biberon | 16

## Près de chez moi... | 17

## Le Patrimoine

- 18 Colette Besson : championne olympique d'athlétisme

## Le Retour en images | 20

## Les Tribunes | 22

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél : 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr - Directrice de la publication : Marie-Line Pichery - Rédacteur en chef : Josselin Gobert - Rédaction : Nicolas Gervais - Morgane Lafarge - Abdel Ait Bouifaden - Armelle Cunego - Nathalie Chatelain - Karl Bourdrez-Guillerm - Maquette : Nicolas Dumont - Mise en page : Laurent Colin - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - sauf mentions contraires - Impression RAS Imprimerie - Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales - Tirage : 10 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



En avec ce numéro

L'Agenda des sorties et loisirs d'octobre 2023  
Le programme cinéma

## Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand  
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h45-12h15 et 13h30-17h.  
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h.  
Samedi : 8h45-12h15.  
Tél. : 01 64 10 18 00 - savigny-le-temple.fr

## Numéros utiles

### URGENCES

- Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18
- Samu urgences médicales en agglomération : 15
- Police secours ou gendarmerie : 17
- Police municipale : 01 74 82 85 03
- SOS médecin 24h/24 : 3624
- Pharmacie de garde : 3915 ou [www.pharmaciedegarde.com](http://www.pharmaciedegarde.com)

## Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

### Contact

Ville de Savigny-le-Temple  
Direction de la communication  
BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex  
tél. : 01 64 10 18 60  
[communication@savigny-le-temple.fr](mailto:communication@savigny-le-temple.fr)



## Des parcours de vie

**A**près plusieurs mois de travaux, et quelques péripéties, la nouvelle crèche du centre-ville a enfin ouvert ses portes. Nos enfants et les professionnels de la petite-enfance sont dorénavant accueillis dans des locaux flambants neufs et aménagés selon leurs besoins. Cette nouvelle crèche adaptée aux normes d'aujourd'hui était nécessaire pour permettre à nos petits savigniens de faire leurs premiers pas dans de bonnes conditions. Dans ce numéro de la Feuille de Savigny, vous découvrirez ce nouvel équipement et les différents espaces proposés aux enfants... et également l'histoire de Rosa Parks dont le nom a été proposé comme dénomination de la crèche par les agents eux-mêmes. Un beau symbole !

Si débiter son parcours de vie dans un lieu agréable entouré de professionnels de qualité est une exigence de la municipalité, l'ouverture à la Culture et au monde en est une autre. C'est l'objectif assigné à l'Espace Prévert qui propose cette année encore une programmation de qualité pour tous les publics mêlant concerts,

spectacles ou bien encore one-man show... allez-y et consommez de la Culture sans modération. À Savigny l'ivresse « culturelle » est au rendez-vous !

Pour les petits... et pour les grands. Le retour de l'automne est aussi celui des Thés dansants, ce temps de détente et de partage tant attendu de nos aînés. Rencontres, danses en tout genre et convivialité seront une fois plus présents au Millénaire pour ravir le plus grand nombre. Alors s'il y avait encore des hésitants, foncez-y vous ne serez pas déçus !

Enfin ce numéro de la Feuille de Savigny représente fidèlement ce qu'est notre ville, à savoir des parcours de vie du plus jeune âge au plus ancien et une offre de services pour tous. Alors bonne lecture et bonnes activités !

*Accompagner  
vos parcours,  
c'est notre  
ambition !*

**Votre maire,**  
Marie-Line Pichery



## Concertation publique alimentation : l'heure du bilan !

Dans la continuité de son défi « familles à alimentation positive », les habitants du territoire de Grand Paris Sud ont été invités à plusieurs rendez-vous et rencontres pour réfléchir ensemble au grand défi de l'alimentation. Il est maintenant l'heure du bilan : rendez-vous le mercredi 11 octobre à 18h30 à la maison des associations Salvador-Allende. Au programme : tables rondes, animations et débats. L'occasion de venir échanger sur vos propositions citoyennes !

## Stages sportifs : vacances d'automne

Du 23 octobre au 3 novembre, les jeunes Savigniens de 6 à 12 ans pourront découvrir plusieurs disciplines sportives en participant aux stages sportifs : gymnastique / ninja warrior, sports et jeux collectifs, tennis, boxe éducative, et futsal. Les inscriptions sont ouvertes du vendredi 13 octobre à 9h au vendredi 20 octobre à 17h par e-mail à l'adresse : [s.gourdon@savigny-le-temple.fr](mailto:s.gourdon@savigny-le-temple.fr)



## Collecte de sang

L'Etablissement français du sang a besoin de vous ! Une collecte de sang est organisée mardi 10 octobre de 15h à 19h30 à la Maison des associations Salvador-Allende (rue de Rougeau).

| Prenez rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## Soutenez vos commerces de proximité !

La ville s'engage à soutenir activement ses commerces de proximité. En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), retrouvez vos élus samedi 14 octobre sur le marché du miroir d'eau pour assister à la signature de la charte « Consommez local, consommez artisanal ». L'occasion également de rencontrer vos artisans savigniens !

## Bourse de puériculture

Les Petits Loups vous invitent samedi 14 octobre à leur bourse de puériculture au centre associatif Les Saules ! Venez découvrir une sélection de jouets et de vêtements d'automne et d'hiver. Déposez vos articles de 9h à 12h, puis venez faire des trouvailles de 14h à 18h. C'est l'occasion idéale pour dénicher des trésors tout en soutenant l'association.

| Tél. : 06 87 01 64 11



## Soirée débat : Les écrans et vos enfants

Les centres sociaux vous proposent une conférence-débat Esprit de Famille sur le thème « Les écrans et vos enfants : les repères pour en comprendre les risques ». Rendez-vous le mardi 17 octobre de 20h à 22h à la Maison de Quartier Gaston-Variot. Barbara Petrini de l'École des Parents et des Éducateurs de Seine-et-Marne (EPE77) animera cette discussion. Venez échanger et acquérir des connaissances précieuses pour accompagner vos enfants dans le monde numérique ! Possibilité de garde d'enfants (prévenir lors de votre inscription).

| Inscription au 01 64 41 70 49.

## Soirée en mode « Lâche tes addictions »

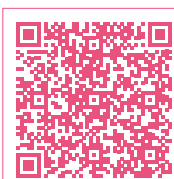
Envie de tout savoir sur les risques liés à la consommation de cannabis, chicha, ballons (protoxyde d'azote) et puff dans le cadre de la mise en place du contrat local de santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Structure Information Jeunesse (SIJ) vous propose une soirée « Lâche tes addictions » animée par l'association Addictions France. Au programme : ateliers ludiques, quiz, jeux, et apéro soft !

Rendez-vous le jeudi 26 octobre de 18h à 21h au Local Jeunes des Cités-Unies. Une deuxième session aura lieu le mercredi 20 décembre de 18h à 21h au Local 11/17 de Plessis-la-Forêt.

## Ressourcerie éphémère : ça continue !

La ressourcerie éphémère est de retour depuis le 20 septembre tous les mercredis jusqu'au 11 octobre de 14h à 18h, toujours accompagnée d'ateliers pédagogiques. La boutique éphémère vous accueillera le samedi 14 octobre place François-Mitterrand (en face de la mairie) de 14h à 19h. Pour rappel, tous les objets du quotidien sont acceptés : vêtements, livres, CD, DVD, jeux et jouets, vaisselle, bibelots, matériel électrique et électronique, mobilier... Une fois nettoyés, réparés, ils seront revendus à bas prix afin de leur donner une seconde vie.

Retrouvez les différents lieux de collectes sur le site de la ville : [www.savigny-le-temple.fr/14-91/e-magazine/agenda/fiche/c-est-le-retour-de-la-ressourcerie-ephemere.htm](http://www.savigny-le-temple.fr/14-91/e-magazine/agenda/fiche/c-est-le-retour-de-la-ressourcerie-ephemere.htm)



SCANNEZ-MOI !

## Renouvellement du taux d'effort

Avant le 15 décembre 2023, il est essentiel de calculer le taux d'effort pour ajuster les frais des activités municipales (accueil périscolaire, restauration...) en fonction des revenus et de la composition des foyers. Aucun ajustement rétroactif ne sera effectué, et après cette date, les tarifs maximums seront appliqués. Les documents nécessaires incluent l'avis d'imposition 2023 de tous les membres du foyer, le numéro d'allocation CAF, un justificatif de domicile, et les pièces d'identité de chaque membre. En cas de changement de situation, fournissez les trois derniers bulletins de salaire et les documents justifiant les modifications familiales. Les documents peuvent être soumis par voie postale à l'adresse de la mairie, en personne à l'hôtel de ville ou par e-mail [regie.centrale@savigny-le-temple.fr](mailto:regie.centrale@savigny-le-temple.fr). Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées sur le Portail famille pour un contact plus efficace, et pour plus d'informations, contactez le service des régies au 01 64 10 19 36.



## Travaux ZAC de Villebouvet et ZI de Savigny

L'EPA Sénart vous informe que des travaux de création et de réfection de voiries, ont lieu depuis le 8 août pour une durée prévisionnelle de 6 à 8 mois. Ces aménagements concernent la finalisation de la ZAC de Villebouvet et de la ZI de Savigny, et sont réalisés par les équipes de TP Goulard, SPIE et Universal Paysage.

## Mahsa Amini : Femme, vie, liberté

Il y a 1 an, Mahsa Amini, âgée de 22 ans, meurt en garde à vue, arrêtée par la police des mœurs iranienne pour avoir porté une « tenue inappropriée ». L'Iran s'embrase, les femmes, en tête, descendent dans les rues et scandent « Femme, vie, liberté ». Cette révolte se propage dans plus de 150 villes du pays malgré une répression extrêmement violente (viols, tortures, exécutions). Un an après, les Iranien.nes continuent de protester, mais nous semblons les avoir oubliées. Alors, le samedi 16 septembre dernier, nous avons eu une pensée émue pour Mahsa Amini, Niloofar Hamedi, Elaheh Mohammadi, Roya Piraie et aussi pour Elnaz Rekabi.



# 6 100

visiteurs à la rentrée des associations au Domaine de la Grange-la-Prévôté.



# 423

kilos de déchets ont été ramassés lors du World clean up day au parc urbain.



# 3 660

élèves sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

# Savigny solidaire avec le Maroc et Libye

**D**ans la nuit du 8 au 9 septembre 2023, un violent séisme a touché le Maroc. Les provinces d'Al-Haouz et Taroudant, dans la région de Marrakech-Safi, ont été particulièrement touchées. Selon un bilan provisoire publié le 12 septembre, près de 2 900 personnes ont perdu la vie et on dénombre également 5 530 personnes blessées. Il s'agit du séisme le plus important dans l'histoire moderne marocaine depuis 1755.

Dans le même temps, la tempête Daniel (cyclone subtropical méditerranéen) a touché l'Europe du Sud-Est et le Ma-

ghreb. De violentes inondations et coulées de boue ont provoqué plusieurs milliers de morts, pour la plupart en Libye, dans les villes de Derna, Al Marj et la région de Djebel Akhdar. Selon un bilan provisoire publié le 13 septembre, le pays compte plus de 5 000 personnes décédées et plus de 10 000 personnes disparues. Il s'agit de la pire catastrophe naturelle touchant la province orientale de la Libye, depuis le grand tremblement de terre de 1963.

Pour soutenir les habitants sinistrés et aider ces pays à se reconstruire, Savigny a souhaité s'inscrire dans une démarche

de solidarité, notamment envers les acteurs du territoire engagés à leurs côtés. C'est pourquoi, les élus ont approuvé une délibération lors du conseil municipal du 18 septembre pour octroyer le versement de subventions exceptionnelles à destination des pays sinistrés. Une subvention de 3 000 € est versée à l'association Jeun'esperance de Sénart pour le soutien au Maroc, et une autre de 3 000 € est versée au Secours populaire pour le soutien à la Libye. La commune exprime son entière solidarité envers les victimes et les sinistrés des pays du Maroc et de la Libye. 🍀

## Brocante / vide-greniers : le ménage de la rentrée !

Le dimanche 15 octobre, le centre-ville de Savigny-le-Temple accueille une brocante / vide-greniers au parc de stationnement de l'avenue Léon-Blum. De 8h à 18h, cet événement est une occasion en or pour dénicher des trésors cachés !

**S**i vous souhaitez exposer et vendre vos articles, n'oubliez pas que la réservation est obligatoire. Les tarifs pour les emplacements sont les suivants : 6 € le mètre pour les résidents de Savigny, 7 € le mètre pour les exposants venant de l'extérieur de Savigny. Pour réserver votre stand, contactez la société Penichost au 06 72 73 27 11.

Que vous soyez à la recherche de meubles anciens, d'objets de collection, de vêtements vintage ou de petites curiosités, vous trouverez certainement quelque chose qui fera votre bonheur parmi les 150 exposants présents ! Il y aura également une buvette sur place pour vous restaurer. 🍀





# Thé dansant : fêtons l'automne !

Aux habitués et aux novices, la ville propose d'enfiler à nouveau ses chaussures de danse et de venir participer au thé dansant organisé jeudi 9 novembre au Millénaire de 14h à 17h.

**A**moreux de la danse, marquez vos calendriers ! Jeudi 9 novembre, de 14h à 17h, le Millénaire devient une piste de danse géante et accueille le Thé dansant sur le thème de l'automne. Cet événement est ouvert à tous les habitants de Grand Paris Sud de + de 60 ans quel que soit votre expérience de la danse.

Pour participer à cette après-midi, il vous suffit de vous inscrire à l'hôtel de ville (régie centrale) du 24 octobre au 7 novembre. Les horaires d'inscription sont les suivants : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, sauf le jeudi matin. Pour faciliter votre arrivée au Millénaire, des navettes seront mises à votre disposition à 13h, passant par tous les quartiers de la ville. En ce qui concerne les tarifs, l'entrée pour les Savigniens est de 10 €, et pour les habitants de Grand Paris Sud de 15 €. Cette somme couvre l'entrée de l'événement, les boissons et un délicieux goûter pour faire le plein d'énergie entre deux danses endiablées. 🍀



## 1 semaine pour créer mon entreprise avec Grand Paris Sud



Le 10 octobre, la ville accueille l'événement « 1 Semaine pour Créer Mon Entreprise avec Grand Paris Sud » au Domaine de la Grange-la-Prévôté. Il est ouvert à tous, et a pour objectif de soutenir la création d'entreprises locales, avec un intérêt particulier pour l'entrepreneuriat féminin. Plusieurs ateliers seront proposés.

**L**'événement débute à 14h, il est ouvert à tous sur inscription. À partir de 14h30, une table ronde rassemblera des acteurs majeurs de l'entrepreneuriat, dont l'ADIE, la BGE PaRIF, l'ESSCOOP, les Dirigeantes Actives 77, ainsi que des entrepreneurs locaux. Le thème central de cette discussion portera sur l'entrepreneuriat féminin, explorant les raisons de la sous-représentation des femmes dans ce domaine.

De 16h à 18h, l'événement se poursuivra avec des échanges et des rencontres, l'occasion d'établir des contacts. De 14h à 18h, un marché des créatrices sera accessible, vous permettant de découvrir leurs produits et services. Cette journée s'inscrit

dans le cadre du cycle « 1 semaine pour créer mon entreprise à Grand Paris Sud ». L'objectif de cette semaine, qui se déroulera du 9 au 13 octobre, est d'aller à la rencontre des porteurs de projets et entrepreneurs, de les informer, de les accompagner, et de favoriser la création d'entreprises sur le territoire. 🍀

Pour s'inscrire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeJtawI4Jdzp9TICuuvh-zVLjEfS0WUBGuaYhdcAeOhhF3ybA/viewform>



SCANNEZ-MOI !

# En direct **du conseil municipal**

Lieu d'expression de la démocratie locale, le conseil municipal se tient à l'hôtel de ville à la faveur de séances publiques ouvertes à tous et les débats sont retransmis en direct sur la page Facebook de la ville. Le 18 septembre dernier, 21 délibérations étaient à l'ordre du jour. Retour sur 4 d'entre elles.



Consultez les ordres du jour et comptes-rendus sur [savigny-le-temple.fr/67/ma-ville/conseil-municipal](https://savigny-le-temple.fr/67/ma-ville/conseil-municipal)

SCANNEZ-MOI !

## **1** DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUITE AUX ÉMEUTES DU 28 JUIN AU 8 JUILLET 2023 AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE, DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Les émeutes ont causé d'importants dégâts au sein de la commune : le garage du poste de police municipale a brûlé, ainsi que plusieurs véhicules, deux abribus, la façade de la Maison des Associations... Le coût total estimatif des travaux est de 1 645 632,18 €. Afin de compléter les remboursements des compagnies d'assurance et d'avancer les fonds à engager, la maire a été autorisée par le conseil municipal à solliciter l'aide de la Préfecture de Seine-et-Marne, de la Région Île-de-France et du Conseil départemental de Seine-et-Marne, qui ont mis en place des dispositifs d'urgence.

## **2** CONVENTION-CADRE DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP) DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE ENTRE LA PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD, LES BAILLEURS ET LA COMMUNE

La GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) est portée par le service Cadre de vie de la commune. Elle permet d'améliorer le cadre de vie et le lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (quartiers de L'Europe et des Droits de l'Homme). À travers cette convention-cadre pour la période 2023, les enjeux, les orientations et les actions relevant de la GUSP ont pu être précisés. La convention cadre permettra de favoriser les actions de rénovations urbaines, de mutualiser des actions et des moyens, de favoriser la participation des habitants... Dératisations, réductions des dépôts sauvages, opérations pour garantir le confort des logements (chauffage, ventilation...) et des parties communes (éclairage, lutte contre les dégradations et les incivilités...) sont autant d'actions concrètes qui pourront être entreprises.

## **3** CHARTE DE LA VIE ASSOCIATIVE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE

La mise en place de cette charte, qui ne constitue pas une obligation légale, permettra de clarifier les relations entre la commune et les associations, renforçant les relations partenariales



fondées sur la confiance réciproque dans le respect de l'identité de chacun et de l'indépendance des associations. Par cette charte, la ville s'engage à respecter l'indépendance ou encore soutenir le développement de la vie associative. De leur côté, les associations s'engagent, entre autres, à œuvrer dans l'intérêt des Savigniens, à créer du lien social, à concourir au développement durable, social et inclusif de Savigny-le-Temple tout en respectant les cadres réglementaires. Plusieurs associations ont d'ailleurs symboliquement signé cette charte à l'occasion de l'événement annuel qui leur est dédié : la Rentrée des associations.

## **16** RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION-CADRE ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE SAVIGNY-LE-TEMPLE, RELATIVE AU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de réussite éducative (PRE) vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des jeunes en leur proposant un suivi personnalisé. Il propose des actions autour de l'aide aux devoirs, de la santé et du bien-être, de pratiques culturelles et sportives, ainsi qu'un accompagnement dans la relation aux familles. À Savigny, les 49 bénéficiaires du programme sont âgés de 2 à 16 ans. L'objectif fixé par la Préfecture de Seine-et-Marne est de 70 pour l'année 2023. Le conseil municipal, au travers de sa convention signée avec le CCAS de la commune le 25 septembre 2022, en a confié la gestion opérationnelle à la Direction de l'Éducation. Pour 2023, la subvention versée par la Préfecture de Seine-et-Marne au CCAS s'élève à 70 000 €. 🍀





# Octobre Rose : prévenir pour guérir

**D**epuis plusieurs années, la municipalité soutient l'opération Octobre Rose. Car, si le cancer du sein reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde, c'est aussi le mieux soigné lorsqu'il est dépisté tôt.

Symbolisée par un ruban rose, Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à mobiliser le grand public afin de récolter des fonds pour la recherche. Car le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et il représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est nécessaire de se faire dépister afin de repérer d'éventuelles anomalies à un stade précoce. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas ! Simple et intégralement remboursé, le dépistage doit être réalisé tous les deux ans, dès 50 ans. Cependant, dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

Informations et dépistage : la Ligue contre le cancer propose des dépistages réguliers dans les centres sociaux, vous pouvez vous renseigner à l'accueil des structures pour connaître les dates des permanences. 🍷

+ d'infos sur : [octobre-rose.ligue-cancer.net](http://octobre-rose.ligue-cancer.net)



## NATHALIE MILLOT

Savignienne de 39 ans, a été traitée pour un cancer du sein et suit actuellement une hormonothérapie.

« Ce cancer a des répercussions physiques et morales. Il faut accepter la maladie, supporter les traitements, la chute des cheveux, les nausées... Et ça va très vite. Je n'ai pas choisi de reconstruction après l'opération car j'ai un gène BRCA2 susceptible d'amener d'autres cancers. En revanche, j'ai prévenu tout mon entourage et ma fille a fait une prise de sang pour savoir si elle était porteuse du gène. Quand c'est le cas, on est suivi de près. Le dépistage, la mammographie et l'autopalpation sont essentiels. »



**ISABELLE DELACOURT**, adjointe au maire, déléguée à la promotion de l'égalité femme/homme, au respect des droits humains, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et à la politique des centres sociaux

« En octobre, notre ville se pare de rose pour la prévention des cancers du sein. 1 femme sur 8 court ce risque, mais une détection précoce accroît les chances de guérison. Mammographies, auto-examens et sensibilisation sont essentiels. Investissons dans la prévention, soutenons la recherche et l'accès aux soins. Ensemble, Savigniens et Savigniennes, faisons la différence contre ces cancers. »

## Tuto auto-surveillance proposé par l'Assurance Maladie



SCANNEZ-MOI !



<https://www.youtube.com/watch?v=8wUS2ZrbZ6I>



# La crèche Rosa-Parks a ouvert ses portes dans le centre-ville

Promesse tenue ! La crèche municipale a quitté le Miroir d'eau pour s'installer dans des locaux neufs au centre-ville, à proximité de la gare et des services publics.

**E**lle s'appelle Rosa Parks et elle a enfin ouvert ses portes dans le centre-ville le lundi 28 août dernier, après un an et demi de travaux. Installée dans des locaux flambant neufs adaptés aux besoins actuels des enfants, du personnel de la petite enfance et des familles, cette structure municipale s'étend sur 745 mètres carrés et peut accueillir 80 enfants, dont 60 dans la grande crèche collective réservée aux petits de 12 mois à 3 ans et 20 dans l'accueil occasionnel destiné aux enfants de 15 mois à 3 ans.

## CONFORT ET LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Intégrée aux rez-de-chaussée de la nouvelle résidence seniors Aquarelia, sa situation devrait permettre des échanges fructueux avec les seniors à la faveur d'événements en cours d'élaboration. Agrémentée d'un espace collectif de motricité, mais aussi d'une pataugeoire et prochainement d'un jardin, la crèche a été décorée par les auxiliaires de puériculture qui y ont peint des fresques. Pour plus de confort, elle est divisée en 4 espaces de 20 places : les fraises, les vanilles, les pistaches et, enfin, la petite crèche de l'accueil occasionnel.

## Connaissez-vous l'accueil occasionnel ?

Destiné aux enfants de plus de 15 mois, il a pour but de favoriser la socialisation et l'adaptation avant l'entrée à l'école. Il s'agit d'un accueil occasionnel proposé dans les 3 structures collectives de la ville. Ouvert en semaine (selon les places disponibles) il permet d'habituer progressivement l'enfant à une première séparation avec ses parents tout en lui offrant l'occasion de découvrir à son rythme la vie en collectivité. Les inscriptions sont ouvertes d'octobre à juin avec une liste d'attente. Labellisées crèche AVIP (à volonté d'insertion professionnelles) ces structures permettent aux parents de confier leur enfant en toute sérénité pour trouver un emploi. Grâce à ce dispositif, de nombreuses familles savigniennes ont pu obtenir une formation, retrouver un travail ou encore passer leur permis.

Tél. : 01 60 63 10 37  
[accueiloccasionnel.creche@savigny-le-temple.fr](mailto:accueiloccasionnel.creche@savigny-le-temple.fr)









# La nouvelle crèche racontée par ceux qui la font vivre



**ORIANE CHESNAIS,**

conseillère municipale déléguée à la petite enfance, à l'animation péri et post scolaire des maternelles et aux temps de la ville

« L'installation de la crèche en centre-ville était une promesse municipale et je me réjouis de son ouverture dans ces locaux neufs et parfaitement adaptés aux besoins des enfants et des professionnels. Le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes constituent des priorités qui ne sont pas négociables. »



**GAËLLE MONNIER,**

maman

« L'installation en centre-ville rend cette crèche plus accessible pour beaucoup de parents qui peuvent profiter des commodités et des transports. Et les enfants n'ont eu aucun souci à se réadapter. Pour ma fille de deux ans, la transition a été rapide et fluide. Grâce à l'équipe, très à l'écoute et chaleureuse, elle a vite retrouvé des repères. »



**MÉLANIE RIGUEUR,**

directrice de la crèche municipale

« La préparation de la transition a été un gros investissement pour l'équipe. Nous avons préparé l'achat du matériel, imaginé les aménagements, déménagé la structure, communiqué avec les familles... Dès l'ouverture, les enfants se sont sentis à l'aise et les familles bien accueillies. Et ça va encore évoluer. Nous allons créer des temps communs avec les résidents d'Aquarelia. Les échanges entre un senior et un petit sont très riches. »



**MARION GUYADER,**

éducatrice de jeunes enfants

« Les locaux sont plus lumineux et mieux agencés. Les enfants se sont appropriés les lieux facilement et rapidement. On a pu le voir à la manière dont ils ont investi l'espace. Le mobilier est neuf et mieux adapté à nos besoins et à ceux des enfants. Le choix des couleurs et des matériaux, tels que le bois, contribuent aussi à l'ambiance apaisée des lieux. »



Les nouveaux locaux de la crèche ont été imaginés en concertation avec le personnel, en s'adaptant aux besoins des enfants. Du mobilier neuf, principalement en bois, et aux couleurs douces, pour se sentir « comme à la maison ».



Trois espaces de 20 places dans la grande crèche collective, pour des groupes à dimension familiale et les mêmes repères au quotidien.



Nouveauté : une pièce « patageoire » avec des tables d'activités ludiques, pour jouer avec l'eau dans un espace sécurisé.



L'espace réconfortant des « tétines », pour la retrouver au moment de la sieste !

## Qui était Rosa Parks

icône de la déségrégation aux États-Unis ?



Née le 4 février 1913 en Alabama, Rosa Parks a grandi dans une Amérique marquée par la ségrégation raciale où les états du sud appliquent la doctrine « separate but equal » (séparés mais égaux). À 19 ans, elle épouse Raymond Parks, un militant des droits civiques membre de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP). Elle termine ses études secondaires deux ans plus tard, une rareté pour les femmes noires à cette époque ! Mais, sa couleur de peau lui interdit l'accès à nombre d'emplois réservés aux blancs. À partir de 1943, elle milite au NAACP. Mais c'est le 2 mars 1955 qu'elle entre réellement dans l'histoire en refusant de céder sa place à un passager blanc dans un bus de Montgomery. Arrêtée par la police et condamnée à une amende, elle fait appel de son jugement et devient l'égérie d'un mouvement national de défense des droits civiques. Avec le soutien de l'avocat blanc, Clifford Durr et d'un groupe de militants Afro-Américains réunit autour d'un jeune pasteur alors inconnu, Martin Luther King, un mouvement de désobéissance civile se crée et entraîne le boycott des bus de Montgomery. Le retentissement est national et la Cour suprême annule la ségrégation dans les bus le 13 novembre 1956. Il faudra encore une décennie et le Civil Rights Act de 1964, pour que les lois Jim Crow et la ségrégation soient abrogées. Restée une icône des droits civiques, Rosa Parks meurt dans la pauvreté à Détroit en 2005. Elle reçoit des funérailles nationales.



# L'Espace Prévert est de retour pour une année culturelle exceptionnelle !

Après le succès de la soirée de présentation de la nouvelle saison,  
(re)découvrez le programme de la saison 2023-2024 !

**D**es artistes de renom, du spectacle, des concerts et des expositions, le programme proposé cette année vaut le détour et il y en aura pour tous les goûts.

Vous plongerez dans les musiques du monde avec Acustica Latina et Irish Coffee trio, vous découvrirez de nouveaux talents lors des célèbres scènes ouvertes Open Mic & Savigny Comedy,

ou encore, vous profiterez de spectacles de qualité en partenariat avec le Théâtre-Sénart, dont « Ariane » et « Nos Films » et enfin, vous célébrerez la magie de Noël avec le « Théâtre de Papier ».

La saison culturelle 2023-2024 à l'Espace Prévert promet une variété d'événements captivants. 🍷



Photo © Michel Stackler

## **ADRIEN WILD : MAGIE ET HUMOUR EN FAMILLE**

Dimanche 19 novembre à 17h, Adrien Wild vous convie à une soirée magique en famille. À l'occasion de sa vingtième année de scène, ce magicien talentueux présente un spectacle autobiographique à la fois drôle et émouvant !



Photo © Ludovicus

## **TONY CHASSEUR : UN CONCERT INOUBLIABLE**

Avec plus de 30 ans de carrière, l'une des rares voix à avoir laissé une empreinte marquante dans la musique antillaise contemporaine, prendra place sur la scène de l'Espace Prévert. Retrouvez Tony Chasseur le vendredi 22 mars à 20h30 dans le cadre de la semaine de l'Outre-Mer.



Photo : Patrice Murciano - Design : Yocity.fr

## **D'JAL : UN ONE-MAN SHOW HILARANT**

Préparez vous à rire aux éclats avec D'jal qui présentera son tout nouveau one-man show mêlant des personnages toujours plus dingues et des situations encore plus folles, mardi 6 février à 20h30 !

Retrouvez la programmation complète distribuée avec ce journal  
et sur [savigny-le-temple.fr/espace-prevert](http://savigny-le-temple.fr/espace-prevert)



SCANNEZ-MOI !

Notons que cette année, l'Espace Prévert lance sa toute nouvelle billetterie en ligne ! Désormais vous pouvez acheter vos places directement sur le site internet de la ville aux meilleurs tarifs et par la même occasion vous abonner à la newsletter.

L'espace Prévert, c'est aussi 8 expositions proposées cette saisons sur des thèmes variés tels que les Jeux Olympiques et le devoir de mémoire, et aussi l'accès libre le mercredi de 16h à 18h à la Micro-folie, qui propose de consulter son catalogue de 2 600 œuvres des plus grands musées nationaux.





## Paméla Gouraud :

« Le droit est une filière d'avenir ! »

Originaire de Savigny, où elle retourne régulièrement voir ses parents, Paméla Gouraud, 34 ans, mène une brillante carrière d'avocate et encourage les jeunes Savigniens à croire en eux.

**C'**est à la faveur d'un cours d'éducation civique, dispensé en CE2 à l'école Marc-Bloch, que Paméla décide qu'elle suivra des études juridiques pour défendre les droits des personnes. « C'était clair pour moi : je voulais suivre cette filière. Mais ce n'était pas le cas de tous mes camarades au lycée Pierre-Mendès-France. Ils étaient plus frileux. Je pense aujourd'hui aux jeunes qui voudraient devenir avocats et qui n'osent pas se lancer en raison d'idées reçues. C'est dommage, c'est une filière ouverte à tous. » Pour étayer son propos, Paméla rappelle que la Faculté de Droit de Melun, antenne de la prestigieuse Paris 2 Assas, n'est qu'à 25 mn de Savigny. Il n'y a donc pas de coûts liés au logement ni aux transports. Sans compter que l'université n'entraîne pas d'importantes dépenses de scolarité. « J'ai beaucoup apprécié cette fac. Et j'ai pu y rester jusqu'en licence en habitant chez mes parents. » Pour poursuivre en Master, Paméla se rend à Paris et découvre le droit des assurances. Courtiers, assureurs, banques, cabinets d'avocats... La jeune femme insiste : « C'est une filière qui offre de nombreux débouchés. D'autant qu'elle est proposée en alternance, ce qui permet d'appréhender concrètement le secteur. »

### UN AVENIR OUVERT À TOUS

À cette époque, l'étudiante découvre aussi le métier de juriste d'entreprise et y trouve de nombreux avantages : pas de

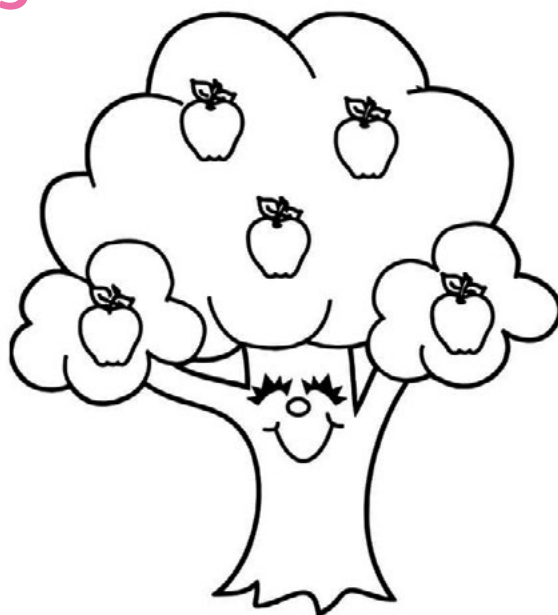
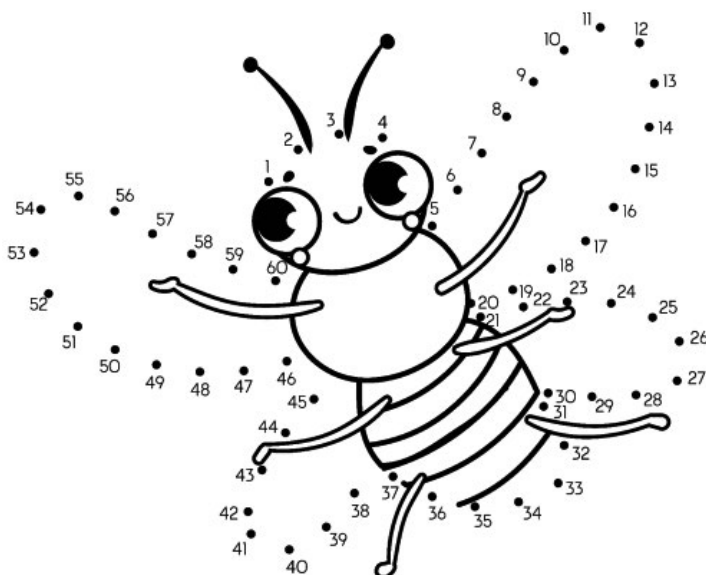
concours à préparer, le rattachement à une société, l'opportunité d'une belle évolution professionnelle... « Avant de devenir avocate, j'ai donc décidé d'exercer ce métier quelque temps pour comprendre mes futurs clients en travaillant chez eux. » Après 3 ans chez différents assureurs, elle passe brillamment le concours du barreau et entre dans une école d'avocats. Elle exerce ensuite 7 ans dans un cabinet avant de devenir « avocate conseil » l'année dernière et sans doute prochainement avocate associée. « Je repense à ce que nous nous disions au lycée, à Savigny. Est-ce que ce type de poste nous sera accessible ? Et bien oui ! Et c'est ce que je veux dire aux jeunes Savigniens : si vous êtes passionné par le droit, intéressez-vous au sujet et faites des stages car le meilleur moyen d'apprendre le droit est de le pratiquer. Enfin, soyez persévérants et travaillez dur. Mais il n'y a rien d'inaccessible. Je viens d'une famille de classe moyenne, je suis parvenue à mon objectif et je suis épanouie. J'exerce mon métier avec passion et parallèlement j'écris des ouvrages, je participe à des émissions et j'ai une rémunération plus que convenable sans forcément avoir fait des sacrifices démesurés. » Amatrice de cinéma, de théâtre et de voyages, Paméla trouve même le temps de pratiquer le badminton en compétition depuis une dizaine d'années.

# La pause biberon



Ce mois-ci, pour fêter l'ouverture du nouveau bâtiment de la crèche collective en centre-ville, cette page dédiée aux jeux baptisée habituellement « la pause café » devient « la pause biberon ». Vous y trouverez des activités à faire avec vos jeunes enfants, mais aussi avec tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant !

## Points à relier et coloriage



## La recette du mois

### Compote de pomme à faire avec les enfants

#### Ingrédients pour 4 personnes

- 6 pommes Golden
- 1 noisette de beurre
- 15 cl eau
- 2 gousses de vanille

Épluchez et découpez six pommes Golden en dés. Pensez bien à retirer tous les pépins. Faites fondre une noisette de beurre dans une casserole puis ajoutez les fruits.

Demandez à vos enfants de verser 15 cl d'eau et d'incorporer deux gousses de vanille fendues en deux. Laissez cuire à couvert et à feu doux pendant une quinzaine de minutes en remuant régulièrement. Une fois les pommes cuites, retirez les gousses de vanille avec une fourchette puis versez les fruits dans un saladier. Vos enfants peuvent les écraser avec un presse-purée ou vous pouvez les passer au mixeur. Laissez refroidir et mettez au frais pendant une heure, avant de déguster !





SDD

engagée dans la valorisation et le recyclage

Lorsqu'il s'agit de préserver notre planète, chaque geste compte. C'est dans cet esprit que l'entreprise Services Développement Durable (SDD) a participé activement à la Journée mondiale du nettoyage de notre planète, organisée le 16 septembre dernier, en récupérant les 6 kg de canettes ramassées pour les recycler.

Installée à Savigny-le-Temple depuis 2008, SDD est un acteur majeur en matière de récupération et de recyclage de matériaux divers, contribuant ainsi à la réduction de leur impact environnemental.

SDD propose le rachat au détail et le recyclage de vos divers matériaux, notamment les métaux ferreux et non-ferreux, les batteries au plomb et les déchets électroniques.

Sophie Tan, la directrice commerciale de SDD encourage les savigniens et savigniennes à participer activement au recyclage :

« Les habitants de Savigny ont la possibilité de préserver notre planète en nous apportant leurs métaux afin de minimiser les déchets, le tout en percevant une contrepartie financière. »

Chez SDD, c'est la satisfaction client qui prime en proposant un service simple, fiable et réactif. L'entreprise met également un point d'honneur en luttant contre le recel, garantissant ainsi la transparence de leurs transactions. 🌱

Tél. : 01 80 81 56 82

[www.sdd.paris](http://www.sdd.paris) • mail : [achatmetaux@sdd.paris](mailto:achatmetaux@sdd.paris)

22 rue du Cuivre

# État Civil

## Naissances

### AOÛT

- Safâa Douchih à Melun
- Lilya Cefber à Melun
- Eyra Nsankete Mbieme à Quincy-sous-Sénart
- Hamza Ok à Melun
- Tahir Ören à Melun

### SEPTEMBRE

- Alicia Dodé à Corbeil-Essonnes
- Ibrahim Umuç à Melun
- Rose Dambry à Corbeil-Essonnes
- Milan Samarasinghe Arachige à Corbeil-Essonnes
- Liam Samarasinghe Arachige à Corbeil-Essonnes

## Mariages

### AOÛT

- Mela Kuissi Cheumen et Alain Kenmogne Kamdem
- Yasmin Lahmar et Amine Chaouti
- Carole Famibelle et Serge Fontelline
- Subeatha Ulaganathan et Siva Kessavane
- Lina Draoui et Yacine Brahimi
- Laura Labat et Bastien Roges

### SEPTEMBRE

- Saïda Diouani et Mohamed Khenissi
- Sahara Costa et Erard Koumba Kemal
- Nathalie Adolphe et Raymond Crico
- Alexis Barba et Letissia Berradja
- Charline Frederic et Nicolas Nembrot
- Hawa Soumare et Salif Dembele

## Décès

### AOÛT

- Pascal Déparrois (60 ans) à Savigny-le-Temple

- Daniel Romanelli (84 ans) à Quincy-sous-Sénart
- Arlette Romain née Bâtard (82 ans) à Melun
- Jean-Pierre Petrossian (80 ans) à Melun
- Pascal Fritz (54 ans) à Savigny-le-Temple
- Jeannine François née Saulnier (91 ans) à Savigny-le-Temple

### SEPTEMBRE

- François Mbapou (78 ans) à Savigny-le-Temple
- Gérard Moignoux (72 ans) à Savigny-le-Temple
- Jorge Vilanova (69 ans) à Savigny-le-Temple
- Josiane Joseph (81 ans) à Savigny-le-Temple
- François Juan (74 ans) à Les Sables-d'Olonne
- Madeleine Mbiya (84 ans) à Savigny-le-Temple
- Olivier Boisgard (56 ans) à Savigny-le-Temple
- Didier Bettios (72 ans) à Savigny-le-Temple
- Gérard Lecoq (79 ans) à Villejuif



Gym Colette  
n Besson  
a  
s  
e

# Colette Besson : championne olympique d'athlétisme

Qui sont les personnalités dont nos rues ou nos équipements portent le nom ? À l'approche des JO de Paris 2024, *La Feuille de Savigny* s'arrête sur Colette Besson qui a donné son nom au gymnase des Cités-Unies, inauguré en septembre 2008.



On l'appelait parfois « la tornade de Mexico ». Car personne ne misait sur elle lors des Jeux de Mexico en 1968. Engagée sur 400 mètres, elle a pourtant mis le monde à ses pieds en s'offrant, en finale, une dernière ligne droite d'anthologie pour décrocher les lauriers olympiques, avalant toutes ses adversaires, dont la favorite, l'Anglaise Lilian Board, en 52 sec 3/10.

#### UN PREMIER TITRE NATIONAL

Colette Besson est née en 1946 en Charente-Maritime. Devenue professeur d'éducation physique, elle se met à l'athlétisme sur le tard. Ce qui ne l'empêche pas de viser haut : elle ambitionne de participer aux Jeux de Mexico qui auront lieu du 12 au 27 octobre 1968. À 22 ans, accompagnée de son entraîneur Yves Durand Saint-Omer, elle part donc pour Font-Romeu, dans les Pyrénées, commune qui culmine à plus de 2200 mètres d'altitude. Exactement comme l'Estadio Olímpico Universitario, le stade dans lequel se dérouleront les épreuves athlétiques olympiques. Elle va y rester pendant plus de quatre mois, s'entraînant d'arrache-pied. Une retraite qu'elle quitte cependant à la faveur des Championnats de France, en juillet, pendant lesquels elle remporte son premier titre national sur 400 m, validant ainsi son billet pour le Mexique.

#### UN RUBAN TRICOLEUR SUR UNE CARTE DE PÊCHE

Mais la Fédération n'apprécie guère Yves Durand Saint-Omer qui est contraint de se rendre à Mexico par ses propres moyens et ne dispose pas de l'accréditation nécessaire pour accéder au terrain d'entraînement. Problème qu'il résout en dessinant un ruban tricolore sur sa carte de pêche ! Il pourra ainsi voir sa protégée se qualifier pour les demi-finales, puis pour la finale.

#### LA DEUXIÈME ATHLÈTE FRANÇAISE À DÉCROCHER L'OR OLYMPIQUE

Lors de la finale, Colette Besson est très tendue et se laisse déborder. Elle est sixième à la sortie du dernier virage... Elle va pourtant entamer une remontée d'anthologie devant un public de 80 000 personnes totalement bluffées ! Elle entre alors dans la légende : vingt ans après Micheline Ostermeyer, elle devient la deuxième athlète française de l'Histoire à décrocher l'or olympique. Non contente de cet exploit, elle deviendra détentrice du record du monde du 400 m (51 sec 07), conjointement avec sa compatriote Nicole Duclos, lors des Championnats d'Europe 1969 à Athènes. Colette Besson a mis fin à sa carrière en 1977. Maman de deux filles, elle est décédée d'un cancer de la bouche en 2005, à l'âge de 59 ans.





# Le Retour en IMAGES





**2****3****6****8****9**

## **1** La rentrée des associations

Le 9 septembre, vous étiez 6 100 visiteurs à venir à la rencontre des associations lors de cette édition, qui fût ensoleillée et riche en animations !

## **2** Quand la boxe impacte

Le 10 septembre, le Domaine de la Grange-la-Prévôté accueillait le gala de boxe « Impact » organisé par Smile Mouvement, la marque Venum et les associations Amour & Sport et la Salle 176.

## **3** Rénovation énergétique

La fin des travaux de rénovation thermique du groupe scolaire les Ormes a été inaugurée le 11 septembre, en présence des partenaires financeurs du chantier, notamment l'agglomération Grand Paris Sud.

## **4** Nouveau terrain de foot

Le nouveau terrain de football en pelouse synthétique a été inauguré le 13 septembre : l'occasion de jouer un match amical avec les sportifs et les sportives du territoire !

## **5** Journées Européennes du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, l'Association des Amis du Château de la Grange présentait aux visiteurs l'histoire et les curiosités du château, équipement emblématique du patrimoine savignien.

## **6** Nettoyons la planète

Vous étiez nombreux à vous mobiliser pour la planète en participant au grand ramassage de déchets organisé dans le parc urbain, à l'occasion du World Clean Up Day le samedi 16 septembre.

## **7** Planning Familial 77

Le 20 septembre, la commune a signé une convention de partenariat avec l'association Le Planning Familial 77, qui permettra à chacun d'échanger et d'obtenir des réponses sur toutes les thématiques liées aux relations affectives et sexuelles.

## **8** Brocante solidaire

L'association Génération 77 a organisé sa brocante solidaire le 24 septembre en centre-ville. L'objectif était de mettre en vente des objets et fournitures à prix abordable pour aider les familles à lutter contre l'inflation.

## **9** Balades bilan

En septembre, 6 balades étaient organisées dans les quartiers pour échanger avec les habitants sur les actions du mandat en cours. La dernière aura lieu le 7 octobre à 10h30 au Bourg (rdv place de l'église).



**GROUPE MAJORITAIRE  
FIER•E•S DE NOTRE VILLE**  
28 élus

**Ras le bol !**

L'été dernier a été rythmé de publications sur les réseaux sociaux pointant du doigt le manque de propreté sur la ville ou bien encore le manque de civisme de la part de certains habitants, avec bien sûr un coupable désigné « la mairie » et donc ses agents.

Si des dysfonctionnements peuvent exister et méritent d'être régulés au sein des services de la mairie, nous ne pouvons pas tolérer que des agents municipaux soient désignés à la vindicte populiste alors même qu'ils œuvrent toutes et tous à l'intérêt général. Comment leur reprocher le comportement individuel de quelques-uns qui au mépris des règles communes déposent des immondices sur la chaussée ? Comment leur reprocher leur manque de « réactivité » quand des incivilités sont causées en dehors de leur temps de travail ?

Si la « mairie » compte bien prendre ses responsabilités, elle n'y arrivera pas sans l'engagement de toutes et tous. J'en appelle donc à une vraie mobilisation citoyenne.

**Jacques Gaudin**

Adjoint au maire, délégué au dialogue social et à l'accompagnement du personnel communal



**GROUPE  
UNIS POUR SAVIGNY**  
3 élus

**TAXE FONCIERE**

En septembre, nous avons eu la désagréable surprise de voir notre taxe foncière bondir de plus de 11% !

Le transfert de la base départementale sur les communes, nous fait passer de 47% pour le taux municipal à 65% de prélèvement au total. En 2024, l'inflation ne fera qu'augmenter cette base de calcul. Si la taxe foncière sur les propriétés bâties constitue désormais la principale ressource des communes, comment une minorité de foyers savigniens pourrait encore continuer à financer une politique à rebours des ambitions de faire de Savigny le Temple, une commune prospère, attirante pour les investisseurs, sécurisée et sécurisante pour ses habitants.

Nous demandons des gestes forts pour le pouvoir d'achat de tous les foyers savigniens.

Nous demandons à l'équipe majoritaire de traiter ses concitoyens avec justesse et clairvoyance.

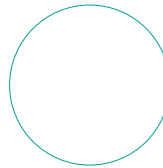
Les propriétaires ne veulent plus être les oubliés de la politique municipale. Ils supportent tout, n'ont droit à rien !

Un geste fort en 2024 ? Ou le clientélisme demeure la norme...

L'espoir fait vivre.

**Samir LAKHAL**, Pdt du groupe « UNIS POUR SAVIGNY »

**Valérie POUPARD - François PIET**



**GROUPE  
SAVIGNY J'Y TIENS**  
3 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



**MARIANNE ABLIN**  
1 élue

**Friche**

Quand on arrive dans notre ville, les espaces verts ne nous rendent pas spécialement fiers d'être Savigniens.

Quand seront-ils nettoyés régulièrement ?

Les réponses seront comme d'habitude :

C'est pour la préservation de la nature, on ne tond pas trop souvent, on ne met plus de désherbants, oui mais ne peut-on pas trouver des plantations qui ne poussent pas comme dans les jardins en friche !

Sinon une autre explication serait : cela dépend de grands paris sud, et oui maintenant on est géré par l'intercommunalité, mais c'est une équipe municipale Savignienne qui a été élue et non une équipe représentée par d'autres communes, mais j'y pense une des vice-présidentes de Grand Paris Sud est : Madame le Maire , et si elle voulait elle pourrait ; mais elle est peut-être préoccupée par d'autres projets exemple : les sénatoriales...

Avant, les préposés aux espaces verts chouchoutaient leur quartier, maintenant, les équipes sont envoyés par Grand Paris Sud, ce n'est plus la même gestion, dommage mais ce n'est pas eux qui décident. Qu'en pensez-vous ?

**Marianne ABLIN**

m.ablin@savigny-le-temple.fr



“ Pour les vieux qui  
sont restés jeunes ! ”

**Manger au  
resto tous les  
jours, même  
en fin de mois.**

\*Prix correspondant au loyer d'un T1, charges comprises (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet, taxe sur les ordures ménagères, assurance habitation), valable exclusivement dans le cadre de la formule TOUT COMPRIS, comprenant, en sus, la souscription des services payants non individualisables (Animations, Accueil, Sécurité), de la téléassistance et du Pack Gourmet (restauration midi et soir). Pour connaître les prix des différents services de la formule TOUT COMPRIS, contacter la résidence. Conditions tarifaires applicables en fonction des disponibilités.

Votre loyer à partir de  
**690€\***  
/mois C.C  
dans l'offre  
**TOUT  
COMPRIS**

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS  
**Savigny-Le-Temple**

**01 85 45 22 99**

**aquarelia.fr**



**NOUVEAU**



### VIVRE TOUT PRÈS DE L'ESSENTIEL À SAVIGNY-LE-TEMPLE

- **À deux pas** du domaine de la Grange-La-Prévôté, des transports en commun, établissements scolaires et centres commerciaux
- Une résidence **majestueuse et respectueuse de l'environnement**, labellisée «BEE Logement Neuf» (Bâtiment Energie Environnement)
- Un large choix d'appartements **du studio au 4 pièces, s'ouvrant pour la plupart sur un agréable espace extérieur**
- **Des aménagements** paysagers de qualité et respectueux de la biodiversité locale et un jardin partagé suspendu avec des jardinières

**RENTRÉE GAGNANTE !**

Jusqu'au 31 octobre,  
profitez de conditions  
exceptionnelles

**JUSQU'À  
- 12 000 €\***  
SUR LE PRIX DE  
VOTRE LOGEMENT

**+**  
FRAIS DE NOTAIRE  
**OFFERTS\*\***

**POUR LES INVESTISSEURS**

Frais de gestion offerts\*\*\*

**+**  
Garantie loyers  
impayés offerte\*\*\*\*

#### ESPACE DE VENTE

Angle de l'Avenue Charles de Gaulle  
et de la Rue de Rougeau  
à Savigny-Le-Temple



**09 71 05 15 15**  
marignan.immo

(1) Remise maximale accordée pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation à l'exception des lots studio et des lots en prix maîtrisés, signée entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié avant le 31/12/2023 ou dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités ci-dessus, cumulable avec l'offre « Frais de notaire offerts » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. Pour l'acquisition d'une résidence principale ou dans le cadre d'un investissement locatif : remise de 6 000 € TTC pour l'achat d'un lot 2 pièces / remise de 9 000 € TTC pour l'achat d'un lot 3 pièces / remise de 12 000 € TTC pour l'achat d'un lot 4 pièces. \*\* Les frais de notaire sont offerts hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution de privilège de prêteurs de deniers ou de tout autre frais éventuel de garantie lié au financement de l'acquisition. Offre valable pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation à l'exception des lots studio ou des lots en prix maîtrisés, signée entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié avant le 31/12/2023 ou dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités ci-dessus, cumulable avec l'offre « Jusqu'à 12 000€ de remise » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. \*\*\* 1 an de frais de gestion locative offerts en partenariat avec FONCIA pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation dans le cadre d'un investissement locatif uniquement et à l'exception des lots studio et des lots en prix maîtrisés, signée entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié avant le 31/12/2023 ou dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités ci-dessus, cumulable avec l'offre « Jusqu'à 12 000€ de remise », « Frais de notaire offerts » et « Garantie loyers impayés offerte » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. \*\*\*\* 1 an de garantie loyers impayés offerte en partenariat avec FONCIA pour la signature d'un contrat de réservation d'un appartement ou d'une maison Marignan en cours de commercialisation dans le cadre d'un investissement locatif uniquement et à l'exception des lots studio et des lots en prix maîtrisés, signée entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023 inclus, sous réserve de la signature de l'acte notarié avant le 31/12/2023 ou dans les 3 mois de la première date d'actabilité. Cette offre est réservée aux 3 premiers réservataires pour les programmes cités ci-dessus, cumulable avec l'offre « Jusqu'à 12 000€ de remise », « Frais de notaire offerts » et « Frais de gestion locative offerts » mais non cumulables avec toute autre offre Marignan en cours ou à venir sur la période susvisée. (2) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 10,5% à 17,5% - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Comme tout investissement, investir avec le dispositif Pinel comporte certains risques. L'équilibre économique de l'opération dépend principalement du marché locatif, des charges liées à la propriété d'un bien destiné à la location et de la fiscalité immobilière. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur marignan.immo. MARIIGNAN, siège social : Tour HeKla - 52 av. du Général de Gaulle 92800 Puteaux - Société par Actions Simplifiée au capital de 12.000.000 €, identifiée au SIREN sous le numéro 438 357 295 et immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de NANTERRE. Illustration non contractuelle due à la libre interprétation des artistes. Architecte : A26 BLM. Illustrateur : Habiteo - 10/2023